

PARTICULIERS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2027

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



CENTRE-EST

Extrait standard des tarifs¹

(Liste nationale des services les plus représentatifs
rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package)
et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euro
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes)	Gratuit <i>Hors coût du fournisseur d'accès Internet</i>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,50 €/mois <i>Permettant de recevoir 2 alertes par semaine soit 30,00 €/an</i>
Tenue de compte	25,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	49,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	49,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	20,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,20 €/retrait <i>à partir du 3^e retrait par mois</i>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte Plus Standard) pour les contrats souscrits à partir du 24/10/2011 (par compte)	24,00 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ² • En agence • Par Internet	5,30 €/virement Gratuit
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention • Plafond par opération • Plafond journalier • Plafond mensuel	8,00 € 8,00 € 80,00 €

1- Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur l'internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest (hors coût d'un fournisseur d'accès à internet).

2- Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Economique Européen (ex : Royaume Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions prévues page 16 à la rubrique virements SEPA hors EEE.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs page 3



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte page 6

Ouverture, Transformation et Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Le change



Banque à distance page 9

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Centre de contact multimédia



Vos moyens et opérations de paiement page 11

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA/TIP SEPA
Chèques



Offres groupées de services page 18

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Globe Trotter
Offre Eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées



Irrégularités et Incidents page 31

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement



Découverts et Crédits page 33

Découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Assurances emprunteur
Autres opérations liées aux crédits



Épargne et Placements financiers page 37

Épargne bancaire
Placements financiers



Offres pour les jeunes

page 41

Banque à distance
Offre groupée de services
Crédits et découverts
Épargne et placements financiers
Assurances
Good Loc



Opérations avec l'étranger

page 44



Assurances et Prévoyance

page 44

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance emprunteur
Assurance de la banque au quotidien



Succession

page 47

Autres services

page 48

Banque privée
Protection des particuliers
Magazines



Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

page 50



Cartographie des zones européennes

page 52



Résoudre un litige

page 53

Votre agence
Le Domaine Qualité Clients
La médiation

))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ».

▲ Les services identifiés par ce symbole sont les services bancaires de base mentionnés par l'article D.312-5-1 du Code monétaire et financier.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

(*)

Nos tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à TVA, sauf ceux comportant un astérisque (*) qui sont ici exprimés toutes taxes comprises. Ces conditions peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des Pouvoirs Publics.

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●		Gratuit
Ouverture et modification de compte en indivision	NOMBRE INDIVISAIRES	PRIX
	2	205,00 €
	3	256,00 €
	>3	308,00 €
Ouverture et clôture de compte campagne électorale		155,00 €
Clôture (transfert) de compte ▲●		Gratuit
Frais de désolidarisation de compte-joint		Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire		Gratuit
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲		Gratuit
Changement d'adresse ▲●		Gratuit



Bon à savoir !

▲ Services bancaires de base

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	E.relevé ³
Relevé mensuel ▲●	Gratuit	Gratuit
Relevé par quinzaine (2 par mois)	2,15 €/mois	Gratuit
Relevé décadaire (3 par mois)	3,80 €/mois	Gratuit

3 - Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique Documents.

Relevé quotidien (tarif par relevé)	1,23 €	Gratuit
Rédition d'un relevé de compte ^(*)	5,27 €/relevé	Gratuit
+ Frais de photocopie supplémentaire du même relevé ^(*)	1,28 €	
Relevé annuel des frais	Gratuit	Gratuit
Relevé de frais sur instruments financiers	Gratuit	Gratuit
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	26,00 €/an/relevé	

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	25,00 €/an
Frais de gestion de compte inactif ⁴ ▲● (Compte sans mouvement depuis 12 mois)	30,00 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	Gratuit



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30,00 €.

4 - Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ses comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	Gratuit
Remise de chèque(s) ▲●	Gratuit
Frais de recherche de documents ^(*) (Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique) + Frais de photocopie supplémentaire du même document ^(*)	5,27 € 1,28 €
Frais de location de coffre-fort ^(*) (Selon taille et niveau de garantie)	À partir de 103,00 €/an/ coffre
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique du Crédit Agricole)	Gratuit
Retrait d'espèces de dépannage en agence du Crédit Agricole Centre-est sans émission de chèque ⁵ sauf retrait agence teneur du compte : (via la carte Libre Service Crédit Agricole p12) ▲●	5,40 € Gratuit
Retrait d'espèces de dépannage en agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole sans émission de chèque ⁵	24,60 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque	
• Dans l'Espace Économique Européen, en euro	8,20 €
• Hors l'Espace Économique Européen ou en devises	8,20 €
+ Commission sur montant	2,46 %
+ Frais de change éventuels	

Le Change

	BILLETS DE BANQUE
	Autres devises
Achat	5 % Minimum 2,50 € - Maximum 7,50 €
Vente	5 % Minimum 2,50 € - Maximum 7,50 €

5 - Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Centre-est ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur en téléphonie.

Internet et téléphone mobile

Service de banque à distance par Internet ▲●

Crédit Agricole en Ligne Vision option Virements externes

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et externes européens en zone SEPA et la souscription de produits et services par signature électronique

Gratuit

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Se reporter à la rubrique placements financiers pages 37 à 41.

Service d'agrégation de comptes

(Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque)

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

Gratuit

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest
- Nos applications mobiles
 - Ma Banque
 - Envoyer et demander de l'argent avec Wero⁶
 - Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin⁷
 - Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet

Téléchargement
et accès gratuits
Gratuit

6 - Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500 € par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

7 - Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone compatible avec accès à internet est requise.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS ou par mail ou de la gestion du compte par SMS ou par mail

Frais d'utilisation des services de banque à distance

Alerte écopage (mensuelle)

Alerte temps réel de gestion

Alerte achat à distance

Alerte solde disponible (hebdomadaire)

0,39 €/alerte

Alerte essentielle - solde débiteur (mensuelle)

Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Alerte souplesse du découvert (mensuelle)

Gratuit

Alerte solde débiteur & rejet d'opération

Gratuit

SMS à la demande

0,39 €/sms

Centre de contact Multimédia

Plateforme assurance, crédit consommation en ligne et bourse

04 74 01 4000

Coût d'un appel local

Service vocal Filinfo

04 78 335 335

Coût d'un appel local

Bourse - Plateforme dédiée à Offre bourse Intégral

0970 80 89 76

Coût d'un appel local

SOS CARTE

Opposition, contestation ou assistance carte, opposition chèque, contestation virement

09 69 39 92 91

Coût d'un appel local



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Pour les offres cartes destinées aux 12-25 ans, vous reporter à la rubrique « Offres pour les Jeunes »

Cartes de paiement

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	2,00 €/mois, soit 24,00 €/an	

Cartes de paiement et de retrait)))

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement nationale à autorisation systématique)		
• Prélude (cette carte n'est plus commercialisée) ⁸	28,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• L'Autre carte ▲●	20,00 €/an	
• L'Autre carte Majeurs Protégés	20,00 €/an	
• Maestro / Mastercard à autorisation systématique	40,00 €/an soit 3,40 €/mois	
• Eko Mastercard	40,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale)		
• Mastercard Globe Trotter soit pour information (cette carte n'est plus commercialisée)	4,15 €/mois 49,40 €/an	
• Mastercard ⁹ ou Visa ⁹	49,00 €/an	49,00 €/an
• Gold Mastercard ⁹ ou Visa Premier ⁹	146,00 €/an	146,00 €/an
• World Elite Mastercard ⁹ ou Visa Infinite ⁹		340,00 €/an

8 - Réservée aux clients ne disposant pas d'un chéquier.

9 - En version « sociétaire » à chaque paiement et chaque retrait, le Crédit Agricole Centre-est verse 0,01 € à un fonds mutualiste ayant pour objet la réalisation de projets associatifs et locaux. Pour en connaître les modalités, nous consulter.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à contrôle de solde et autorisation systématique)		
• Mastercard ou Visa	49,00 €/an	
• Gold Mastercard ou Visa Premier	146,00 €/an	

Cartes de crédit avec paiement et retrait internationales associées à un crédit renouvelable ⁹

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
• Mastercard Cartwin ¹⁰ 	49,00 €/an	49,00 €/an
• Gold Mastercard Cartwin ¹⁰ 	146,00 €/an	146,00 €/an

Cartes de retrait

Cotisation carte Libre Service Crédit Agricole (retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole Centre-est)	Gratuit
--	---------



Bon à savoir !

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité via l'application Paiement Mobile ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf Prélude, l'Autre Carte, Open), réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère.

¹⁰ - Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT ». carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paie ment par carte (la carte est émise par la banque)

Paie ment par carte en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règle ment européen n°1230/2021 ¹¹ ●

Gratuit

Paie ment par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes **0,40 €/opération**
- + Commission sur montant **2,40 %**
- + Frais de conversion monétaire ¹²

Autres paie ments par carte ¹³

- Frais fixes **0,40 €/opération**
- + Commission sur montant **2,40 %**
- + Frais de change éventuels

N.B : Le paie ment mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paie ments par carte.

11 - Paie ment et retrait en euro ou en Couronne suédoise ou en Leu roumain, dans l'Espace Économique Européen (cf p. 52)

12 - L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://www.ca-centrest.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/CentrEst/pdf/paiement-change.pdf>

13 - Opérations de paie ment hors champ d'application du règle ment européen n°1230/2021.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets			
	du Crédit Agricole	d'une autre banque (en euro ou en Couronne suédoise, ou en Leu roumain, dans l'Espace Économique Européen)	autre (retrait en devises ou en euro hors Espace Économique Européen) Des frais de change peuvent s'appliquer en plus des tarifs ci-dessous
Carte Prélude	Gratuit	1,20 €/retrait à partir du 3 ^e retrait par mois uniquement en France	Non concerné
L'Autre Carte ▲● L'Autre Carte Majeurs Protégés	Gratuit	1,15 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait par mois	3,70 €/retrait + Commission sur montant : 2,40 %
Maestro, Mastercard à autorisation systématique Mastercard Standard Visa Classic Carte Cartwin Eko Mastercard	Gratuit	1,20 €/retrait à partir du 3 ^e retrait par mois	
Gold Mastercard, Visa Premier Gold Cartwin Visa Infinite World Elite Mastercard	Gratuit	1,20 €/retrait à partir du 4 ^e retrait par mois	
Mastercard Globe Trotter	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Mastercard Eko	Gratuit	1,20 €/retrait à partir du 26 ^e retrait par an	À partir du 11 ^e retrait par an 3,70 €/retrait + Commission sur montant : 2,40 %

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client à son domicile en France ou dans une autre Caisse régionale	12,00 €				
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à l'étranger suite à la demande du client	31,00 €				
Verrouillage/déverrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	Gratuit sur les interfaces digitales et agences				
Envoi de la carte en pli simple suite à la demande du client (frais de poste inclus)	2,20 €				
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,65 €/opération				
Refabrication de la carte (Facturation selon lieu d'envoi de la carte et absence d'Offre Groupée de Services : Essentiel, Premium, Prestige)	<table> <tr> <th>Domicile</th><th>Agence</th></tr> <tr> <td>Gratuit</td><td>10,65 € / opération</td></tr> </table>	Domicile	Agence	Gratuit	10,65 € / opération
Domicile	Agence				
Gratuit	10,65 € / opération				

Opposition faite par le titulaire de la carte	Gratuit	
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire (pour usage abusif)	40,30 €	
	INTERNET OU APPLICATION MA BANQUE	AGENCE OU SOS CARTE ⁽¹⁴⁾
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	Gratuit	5,30 €
Carte virtuelle de dépannage	Gratuit	

Virements SEPA ¹⁵

Virements SEPA dans l'EEE ¹⁶

- ▲ soumis au règlement européen n°1230/2021
- Opération libellée en euro (ou en Couronne suédoise ou Leu roumain)

VIREMENT SEPA CLASSIQUE OU INSTANTANÉ OCCASIONNEL DANS L'EEE	INTERNET	AGENCE
Vers un compte détenu au Crédit Agricole Centre-est		
• Frais par virement occasionnel	Gratuit	Gratuit
Vers un compte détenu dans une autre caisse régionale de Crédit Agricole ou d'une autre banque		
• Frais par virement occasionnel	Gratuit	5,30 €
EMISSION VIREMENT SEPA PERMANENT DANS L'EEE	INTERNET	AGENCE
Vers un compte détenu au Crédit Agricole Centre-est		
• Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit
• Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit
Vers un compte détenu dans un autre Crédit Agricole ou d'une autre banque		
• Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	5,30 €
• Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit
Via WERO ⁶ - Application Ma Banque		
Frais par virement occasionnel		Gratuit
RÉCEPTION VIREMENT SEPA DEPUIS L'EEE		
▲ ● Réception d'un virement SEPA / instantané		Gratuit

14 - SOS CARTE est un service par téléphone qui permet de faire face à des situations d'urgence liées aux moyens de paiement (carte, chèque, virement)

15 - Les virements soumis au règlement européen n°1230/2021 sont les virements en euro, en Couronne suédoise ou Leu roumain, à destination ou en provenance d'un des pays de l'Espace Économique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque : ordre non urgent, absence d'instruction particulière, frais partagés. Pour les virements internationaux, le prix de nos services n'inclut pas les frais éventuels des banques correspondantes étrangères. Pour les virements vers un pays non membre de l'EEE, les frais SHARE (frais partagés) sont appliqués par défaut. Le client peut opter pour les frais OUR (net de frais pour le bénéficiaire) ou BEN (tous les frais à la charge du bénéficiaire). Voir onglet : Virement NON SEPA - Les virements bancaires SEPA font partie des prestations de base et des services bancaires de base.

16 - Pays de la zone SEPA (cf carte p. 52).

▲● Virements SEPA hors EEE classiques ou instantanés en euros ¹⁶

À destination ou en provenance de la Suisse ou du Royaume-Uni

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA HORS EEE		INTERNET	AGENCE
• Jusqu'à 1000 €		Gratuit	5,30 €
• Supérieur à 1000 €	0,10 % (mini 25,35 € / maxi 101,50 €)		
RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA HORS EEE			
• Jusqu'à 1000 €			Gratuit
• Supérieur à 1000 €	0,10 % (mini 24,35 € / maxi 101,50 €)		

Virements NON SEPA ^{15 16}

Virements en devises (quelle que soit la destination) ou en euro hors zone SEPA (quel que soit le montant).

Émission d'un virement NON SEPA

	ÉMIS
• Frais par virement (< 1000 €)	12,65 €
+ Frais Swift	+ 10,85 €
• Frais par virement (≥ 1000 €)	0,10 % Mini : 25,35 € - Maxi : 101,50 €
+ Frais Swift	+ 10,85 €
• Frais OUR (au choix du client) ¹⁵	0,10 % Mini : 15,40 € - Maxi : 102,50 €

▲● Réception d'un virement NON SEPA

	REÇUS
Frais par virement	0,10 % Mini : 24,35 € - Maxi : 101,50 €

Autres opérations sur virements

Tentative de récupération de fonds	20,00 €
Frais par virement occasionnel incomplet (à ajouter aux frais de virement)	9,00 €
Demande de Retour de fonds (Devise ou hors EEE)	46,00 €
Courriel de confirmation d'exécution d'opération sur l'étranger	0,95 €

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

soumis au Règlement européen n°1230/2021 ¹⁷

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹⁸ ▲●	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ¹⁸ ▲●	Gratuit
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	Gratuit
Frais de mise en place d'un prélèvement unique TIP SEPA ▲●	Gratuit

Chèques

Remise de chèque(s) ▲●	Gratuit
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 ouvré ¹⁹
Chéquier remis en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier (à la demande du client) :	
• en recommandé sans AR	7,60 €
• en pli simple (frais de poste inclus)	2,20 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	18,00 €
Émission d'un chèque de banque ▲	16,00 €
Destruction d'un chéquier non récupéré en agence au bout de 6 mois	5,15 €
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu	Nous consulter

Païement en provenance de l'étranger

Encaissement d'un chèque (chèque émis par une banque étrangère)	
- Sauf Bonne Fin* (SBF)	0,25 % du montant
• Minimum	45,00 €
• Maximum	250,00 €
- Crédit Après Encaissement* (CAE)	0,25 % du montant
• Minimum	31,25 €
• Maximum	250,00 €
+ Frais de port	38,50 €
+ Frais de correspondant éventuel si chèque en devises	
* Procédure d'encaissement (SBF ou CAE) liée au montant et au pays d'origine	

Païement à destination de l'étranger

Chèque émis en euro	26,60 €
Chèque émis en devises	32,00 €

Si le chèque est en devise, ajouter la commission de change

Commission de change	0,105 % du montant
• Minimum	18,25 €

17 - Mise en place et exécution des TIP, ainsi que des prélèvements et virements soumis au règlement européen n°1230/2021.

18 - Espace unique de paiement en euro.

19 - Jour ouvré = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus sauf jours fériés).



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Prestige, Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18 et 25 ans (inclus) et entre 26 et 30 ans (inclus) - Cf page 42

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes

Commission d'intervention

Commission d'intervention²⁰ : 12/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent classique ou instantané, en agence ou en ligne)²¹

Réception d'un virement SEPA²¹ (classique ou instantané)

Émission et réception d'un virement non SEPA²¹

**37,00 €/mois
dont 4,50 €
correspondant aux
cotisations
d'assurance**

20 - Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

21 - Hors frais OUR.

Offre Prestige (suite)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ²²

Paieement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte ²³

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro ²⁴ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ²⁴ ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paieement par carte ²³

En euro ²⁴ ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium ²⁵

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régali, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Mon Sécuricoffre +

50 Go

37,00 €/mois
dont 4,50 €
correspon-
dant aux
cotisations
d'assurance

22 - Sauf gratuité imposée par la loi.

23 - Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.

24 - Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

25 - Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes

Commission d'intervention

Commission d'intervention ²⁰ : 3/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier »

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne) ²¹

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané) ²¹

Émission et réception d'un virement non SEPA ²¹ : 10 virements/an ²⁶

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ²²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an

16,99 €/mois
dont 4,50 €
correspondant aux
cotisations
d'assurance

²⁶ - Au-delà des 10 virements inclus, se référer à la page 16 pour la tarification des virements non SEPA.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte²³

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro²⁴ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises²⁴ dans et hors d'un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paielement par carte²³

Paielement par carte en euro ou en devise²⁷ dans et hors d'un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paielement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium²⁵

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

16,99 €/mois
dont 4,50 €
correspon-
dant aux
cotisations
d'assurance

27 - Hors frais de conversion monétaire

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes

Commission d'intervention

Commission d'intervention²⁰ : 1/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

« Standard Mastercard » ou « Visa Classic »

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an

10,00 €/mois
dont 1,00 €
correspon-
dant aux
cotisations
d'assurance

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte ²³

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro ²⁴ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devise ²⁴ dans et hors d'un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Païement par carte ²³

Païement par carte en euro ou en devise ²⁴ dans et hors d'un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus ²⁵

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

10,00 €/mois
dont 1,00 €
correspon-
dant aux
cotisations
d'assurance

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

cette offre n'est plus commercialisée

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte

ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte²³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte Crédit Agricole²³

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

2,05 €/mois



Bon à savoir !

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre Eko (nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026).

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	GRATUIT
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique). Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.	GRATUIT
Emission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Fourniture d'une carte de débit physique (carte de paiement à autorisation systématique).	en option : 1€/mois (cotisation carte)
Paieement avec la carte virtuelle et la carte physique en option	
Paieement par carte en euro ou en devise ²⁷ , dans et hors d'un pays de l'EEE	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro ou en devises ²⁷ , en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	1€/retrait à partir du 4 ^{ème} retrait/ mois
Retrait d'espèce en devises ²⁷ , dans un pays hors de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	en option : 1€/mois

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière²⁸ : Le Compte à Composer Module Budget Protégé

LE SOCLE DU COMPTE À COMPOSER (cf p.27)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à contrôle de solde) - Cotisation
Carte de débit « L'Autre Carte »

Abonnement à des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1fois/semaine)

Exonération de l'ensemble des frais suivants :

- Commissions d'intervention
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Forfait de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Dépôt et retrait d'espèces dans l'agence teneur du compte

1,00 €/mois

28 - En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte - Service

Compte-service MOZAIC	6,00 €/mois
Compte-service EQUILIBRE	6,40 €/mois
Compte-service DECOUVERT	8,40 €/mois
Compte-service EPARGNE	8,40 €/mois
Compte-service OPTIMUM	10,80 €/mois

Taux de l'autorisation de découvert associée au Compte-Service

TRCAM + marge

Le TRCAM²⁹ (Taux de base bancaire du Crédit Agricole) est variable. Il est égal à 5,48 % au 1^{er} juillet 2026.

Le Compte à Composer

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE

Tenue de compte	2,75 €/mois
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc)	
Envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Opérations courantes illimitées (virement SEPA - prélèvement SEPA - TIP SEPA)	
Information premier prélèvement SEPA	
Alerte essentielle (sms ou e-mail) : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiements	
Alerte essentielle (sms ou e-mail) (mensuelle) : solde débiteur	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert ³⁰	de 1 à 500 €	2,50 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 501 € à 1000 €	3,30 €/mois
	de 1001 à 2000 €	4,30 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs ³¹	à partir de 2001 €	5,70 €/mois

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT JUSQU'AU 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert ³⁰	de 1 à 300 €	1,50 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 301 € à 800 €	2,50 €/mois
	de 801 à 1200 €	3,40 €/mois
	de 1201 à 2000 €	4,35 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs ³¹	à partir de 2001 €	5,70 €/mois

29 - Le TRCAM est révisé chaque trimestre selon la formule suivante :

TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 %. Où TMCT = 50 % EURIBOR 3 mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des OAT 2 ans (Obligations Assimilables du Trésor).

30 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurances souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyances » p. 43.

31 - Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5,00 €, 10,00 €, 15,00 €, 20,00 €, 25,00 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5,00 €, 10,00 €, 15,00 €, 20,00 €) selon la tranche choisie.

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus ²⁵
SécuriCOMPTE Premium ²⁵

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

Commande de carte en urgence

3,10 €/mois
Premium
5,40 €/mois

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB ³⁰
SécuriWEB Premium ³⁰

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

3,25 €/mois
Premium
4,20 €/mois

Dégressivité Tarifaire

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer

Pour le Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre
4,60 € et 5,69 €

10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre
5,70 € et 7,99 €

15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre
8,00 € et 10,29 €

20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Égal à 10,30 € et plus

Avantages Tarifaires Supplémentaires

À partir du 2^{ème} Compte à Composer et suivants

-50 % de réduction

Offre Eko by CA

(offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20,00 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte ²³

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique
d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 €/mois



Bon à savoir !

L'offre eko by CA n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko by CA ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko by CA se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko by CA est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22,00 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42,00 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko by CA sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission perçue que l'opération soit payée ou non.

	PAR OPÉRATION ET PAR JOUR	PLAFOND MENSUEL
Si client fragile ou mineur détenteur de l'offre GPA ou Compte à Composer Budget Protégé	Gratuit	Gratuit
Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	4,00 €	20,00 €
Autres clients particuliers	8,00 €	80,00 €



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,75 €
Frais de gestion annuelle NPAI (N'habite pas à l'adresse indiquée)	34,00 €/an
Frais de lettre de relance pour échéance impayée	Gratuit
Frais par saisie attribution ou conservatoire	114,80 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (vaines ou opérantes)	Maximum 10 % du montant dû au Trésor public ; dans la limite d'un plafond de 100,00 € par SATD
Frais liés à une opposition à tiers détenteur	
Procédure civile d'exécution vaine (hors SATD)	30,00 €

Incidents de paiement³³

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	9,60 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 €	22,00 €/chèque ³⁴
• Montant du chèque supérieur à 50,00 €	42,00 €/chèque ³⁴
Une commission d'intervention d'un montant de 8,00 € maximum peut s'ajouter à ces frais. (Le forfait de frais de chèque rejeté n'est pas prélevé en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais de rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	28,40 €/chèque
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction bancaire d'émettre des chèques	28,40 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
(L'ensemble de la commission d'intervention et frais de rejet est limité au montant du prélèvement rejeté, dans la limite d'un montant maximum de 20,00 €)	12,00 €
Plafond des frais pour incidents de paiement + commissions d'intervention	300,00 €/mois
Frais de lettre d'information préalable	13,00 €
Plafond de frais d'incidents, applicable aux clients identifiés comme éligibles à l' «Offre spécifique clients fragiles» au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :	
• Commissions d'intervention • Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Plafond mensuel	25,00 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	Gratuit

33 - Si plusieurs demandes de paiement concernant la même opération de paiement ont été rejetées, les frais éventuellement perçus au titre de ces incidents au-delà du montant prélevé au titre du premier rejet seront remboursés.

34 - Ces montants comprennent les frais de lettre d'information préalable.



Découverts et Crédits

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Déouvert

Déouvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Le dépassement est un découvert tacitement accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à disposer de fonds qui dépassent le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Taux débiteur annuel

90 % du taux de l'usure
publié au journal officiel^{35 37}

(Par exemple, à la date d'édition du présent document, dans l'hypothèse d'un découvert non autorisé d'un montant de 200,00 €, pendant une durée de 10 jours : le taux débiteur annuel est de 21,05 % et le TAEG ressort, conformément à la méthode de calcul réglementaire en vigueur, à 20,92 % l'an soit un taux journalier de 0,052 %)

**Taux Annuel Effectif Global (TAEG)³⁶
maximal**

**Plafond du taux³⁷
réglementaire**

Autorisation de découvert remboursable dans un délai inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel

Nous consulter

**Taux Annuel Effectif Global (TAEG)³⁶
maximal**

**Plafond du taux³⁷
réglementaire**

**Taux débiteur annuel en cas
de dépassement**

**Taux de découvert
non convenu**

**Frais de dossier /de mise en place ou
de renouvellement**

Gratuit

**Assurance facultative
(SécuriTRESORERIE)³⁸
en couverture du découvert**

**Fonction du montant
du découvert**

(Voir rubrique « Assurances de la banque au quotidien » p. 45)

35 - Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération.

36 - Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

37 - Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.

38 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Le taux débiteur varie en fonction du montant du découvert, de la durée du découvert et de votre situation personnelle. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) est indiqué sur le contrat. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu cf ci-avant
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) ³⁶ maximal	Plafond du taux ³⁷ réglementaire
Frais de dossier	Gratuit
Assurance emprunteur facultative en couverture du découvert ³⁹	Nous consulter

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable à taux variable ou révisable

Compte Supplétis	Nous consulter
Le Compte Supplétis est une Offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit. Sont associées au Compte Supplétis : • La carte de paiement crédit ou comptant (carte Cartwin Mastercard ou Gold Cartwin), carte de crédit⁹. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique « carte ». • Une assurance emprunteur facultative en couverture du prêt. L'assurance facultative est assurée par PREDICA, entreprise régie par le code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat : nous consulter • Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement ».	
Frais de dossier	Gratuit
Relevé de compte mensuel	Gratuit

39 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 45.

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Taux des prêts à la consommation Auto, Travaux, Personnel	Nous consulter
Taux du prêt Regroupé [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	Nous consulter
Frais de dossier (Non applicable pour certains prêts réglementés dont Eco-PTZ) • Minimum	1,25 % du capital emprunté 84,00 €
Frais de dossier des Prêts sur mesure ou supérieurs à 75 000 € • Minimum	1,25 % du capital emprunté 700,00 €
Prêts Transition Mobilité & Logement • Taux du prêt • Frais de dossier	Nous consulter Nous consulter

Crédits Immobiliers

Taux

Prêt à taux zéro, Éco-PTZ	0 %
Prêt à l'accession sociale (PAS)	Nous consulter
Prêt conventionné	Nous consulter
Prêt épargne Logement	Nous consulter
Crédit relais	Nous consulter
Prêt tout habitat (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	Nous consulter

Frais de dossier (Non applicable pour certains prêts réglementés)

Prêt à taux zéro, Éco-PTZ	Gratuit
Prêt PAS	500,00 €
Prêt épargne Logement	Gratuit
Crédit relais • Minimum	1 % du capital emprunté 270,00 €
Autres prêts • Minimum	1 % du capital emprunté 700,00 €
Frais de caution solidaire	67,00 €

Assurances emprunteur

Assurance Décès incapacité • Coût standard	Nous consulter
Assurance Perte d'emploi • Coût standard	Nous consulter
Modifications des garanties	105,00 €
Modification tarifaire	105,00 €

Autres opérations liées aux crédits

Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	Gratuit	
	INTERNET	AGENCE
Réédition de tableau d'amortissement immobilier*	Gratuit	51,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016		51,00 €
• Forfait à partir de 3 prêts		153,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016		Gratuit
Modification simple de prêt (modification compte à débiter, date d'échéance, différé, report échéance...)		51,00 €
Modification de prêt complexe, par avenant (garantie, objet, durée, transfert, emprunteur, ...)		800,00 €
Réaménagement de prêt		
• Frais de dossier de réaménagement	1,18 % du capital restant dû	
- Minimum		900,00 €
- Maximum		2 350,00 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque et hypothèque légale spéciale)		136,00 €
Mainlevée de nantissement et arbitrage de produits d'épargne ouverts au Crédit Agricole		38,00 €
Mainlevée partielle ou totale de produits d'épargne ouverts hors Crédit Agricole		200,00 €
Pause de mensualité non prévue contractuellement (moratoire)		155,00 €
Frais d'attestation de prêt soldé		13,00 €
Lettre d'information à organismes tiers (assureurs, notaires, ...)		38,00 €
Prorogation dates contractuelles		200,00 €



Épargne et Placements financiers

Épargne Bancaire

Transfert de compte d'épargne vers une autre banque par compte transféré	108,00 €
--	----------

Épargne automatique

Épargne automatique Actilibre Tandem ⁴⁰	Gratuit
Placement de liquidités Actilibre (Tandem+)	Gratuit

Épargne disponible

Livret A, Compte Sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Offre Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire

Ouverture	Gratuit
Rémunération	Nous consulter

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	Gratuit
Rémunération	Nous consulter

L'assurance vie, le Plan d'Épargne Populaire, le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP), le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie)

Droits d'entrée	Nous consulter
Rémunération	Nous consulter
Frais de gestion	Nous consulter

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME, ou d'un PER individuel compte titres	Gratuit
---	---------

Transfert de lignes de titres vers une autre banque^(*)

Plafonné à 150,00 € par compte transféré pour le PEA/PEA PME

• Actions françaises cotées par ligne	15,00 €
• Actions françaises non cotées par ligne	50,00 €
• Actions étrangères cotées	15,00 €/ligne + Frais de transfert prélevés par les banques étrangères en sus

Ordres de gré à gré externe	0,50 % du montant de l'opération
-----------------------------	----------------------------------

Frais d'inscription et de gestion d'actions non cotées	1,20 %
--	--------

Mise en nominatif pur	57,00 €
-----------------------	---------

Documents fiscaux

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	5,27 €
-----------------------------------	--------

• Attestation fiscale non résident année n-1	21,00 €/attestation
• Attestation fiscale non résident années n-2 et au-delà	61,00 €/attestation

Service de bourse en ligne CTO-PEA-PEA PME

OFFRE BOURSE INITIAL

- Abonnement Crédit Agricole en Ligne Action **Gratuit**

OFFRE BOURSE INTEGRAL

- Abonnement Crédit Agricole en Ligne Action **Gratuit**
- Commission de service si moins de 12 ordres par an **96,00 €/an**
- Commission de service si 12 ordres minimum par an **Gratuit**

Le service Offre bourse vous permet de consulter vos placements boursiers à tout moment et d'obtenir des informations détaillées de chaque valeur (performance, évolution).

Avec Offre bourse Intégral, vous accédez à une offre plus étendue de services, de conseils et des frais de courtage réduits.

Les ordres de bourse sur bourse France

Négociation sur Euronext Paris, Amsterdam, Bruxelles.

Frais hors TTF (Taxe sur Transactions Financières), prélevée en sus selon le taux en vigueur.

PAR INTERNET (ETF COMPRIS)				
	Initial		Intégral	
	CTO/PERI	PEA /PEA-PME	CTO	PEA /PEA-PME
Ordre < 500 €	0,50 % du montant de l'ordre		0,99 €/ordre	0,48 % du montant de l'ordre
Ordre entre 500 € et 1000 €			0,99 €/ordre	0,18 % du montant de l'ordre
Ordre > 1000 €			0,12 % du montant de l'ordre	0,12 % du montant de l'ordre
Warrants			6,00 €/ordre	

PAR TÉLÉPHONE (ETF COMPRIS)				
	Initial		Intégral	
	CTO/PERI	PEA /PEA-PME*	CTO	PEA /PEA-PME
Ordre < 500 €	1,20 % du montant de l'ordre		0,99 €/ordre	0,48 % du montant de l'ordre
Ordre entre 500 € et 1000 €			0,99 €/ordre	0,18 % du montant de l'ordre
Ordre > 1000 €			0,12 % du montant de l'ordre	0,12 % du montant de l'ordre
Warrants			6,00 €/ordre	
+ Forfait par ordre	20,00 €			

* Limités à 0,50% du montant de l'opération pour les titres cotés si elle est réalisée, et à 1,2% dans les autres cas. Plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE.

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

OFFRE BOURSE INTÉGRAL

• Commission de Règlement Différé (CRD)	0,023 %/jour
• Montant minimum	7,00 €
Dépassement couverture SRD	15,00 €

SICAV et FCP Crédit Agricole

Souscription, vente, gestion

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) visé par l'Autorité des Marchés Financiers

Les ordres de bourse sur bourses étrangères

Frais hors taxes étrangères, prélevées en sus, si applicables

PAR INTERNET (ETF COMPRIS)

CTO

0,60 % du montant de l'ordre.
Minimum 30,00 €

PEA - PEA PME

0,50 % du montant de l'ordre

PAR TÉLÉPHONE (ETF COMPRIS)

CTO

1,37 % du montant de l'ordre.
Minimum 60,00 €

PEA - PEA PME

1,20 % du montant de l'ordre

Droits de garde PEA - PEA PME (*)

Ils sont prélevés annuellement sur la valeur des portefeuilles arrêtés au 31 décembre de l'année précédente

Plafond annuel de prélèvement par compte	635,00 €
--	----------

VALEURS

COMMISSION SUR ENCOURS

Actions, ETF et autres valeurs	0,30 %
Actions non cotées	0,40 %
Actions au nominatif	0,40 %
Actions Crédit Agricole SA et Parts sociales, Sicav et FCP du Crédit Agricole, Bons de Crédit Agricole	Gratuit
Pour les détenteurs de l'Offre bourse Intégral	Gratuit
Pour les moins de 30 ans	Gratuit
Pour les comptes souscrits en ligne	Gratuit

Droits de garde CTO (*)

Ils sont prélevés annuellement sur la valeur des portefeuilles arrêtés au 31 décembre de l'année précédente

Plafond annuel de prélèvement par compte **635,00 €**

VALEURS	COMMISSION SUR ENCOURS	FORFAIT PAR LIGNE	FRAIS FIXES PAR COMPTE
Actions, Obligations, ETF et autres valeurs	0,30 %	5,00 €	30,00 €
Actions non cotées	0,40 %	25,00 €	
Actions au nominatif	0,40%	5,00 €	
Or sous dossier	1,00 %	5,00 €	
Obligations du Crédit Agricole	0,15 %	Gratuit	
Sicav et FCP du Crédit Agricole	-	-	

Pour les comptes titres ne contenant que des actions Crédit Agricole SA ou des Parts Sociales Crédit Agricole **Gratuit**

Pour les détenteurs de l'Offre bourse Intégral **Gratuit**

Pour les moins de 30 ans **Gratuit**

Droits de garde PER Titres **Gratuit**

Gestion Conseillée

Gestion Conseillée	Nous consulter
Gestion sous mandat pour compte titres et assurance vie	Nous consulter
Pour les montants minimums des contrats éligibles à la gestion accompagnée (mandats et gestion conseillée)	Nous consulter
Pôle Bourse	10,00 €/mois

Transaction sur l'or

Achat ou vente de pièces d'or, de lingotins ou de lingots	2,70 %
• Minimum	52,00 €
Frais de sac scellé, de réédition de bulletin d'essai et de réexpédition	Nous consulter



Offres pour les jeunes

Ces offres et conditions tarifaires spécifiques sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Banque à distance

Accès aux opérations de Bourse (offre « Action »)	Gratuit
---	---------

Alerte SMS, Email

SMS à la demande (par message)	0,28 €
Alerte par SMS ou e-mail	0,28 €/alerte, à la demande, à jour fixes ou selon critères
Liste des critères disponibles	Nous consulter

Cotisation carte pour les 10 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black (10-17 ans)*	
- La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants : - retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale, - retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement, - retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), - paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	Gratuit

*La carte Mozaïc Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus).

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans (inclus) bénéficient de 30 % de réduction uniquement sur la cotisation des cartes Mastercard, Visa, Gold Mastercard ou Visa Premier de paiement et de retrait, à débit immédiat et à débit différé présentées en page 11. Les autres cotisations de cartes ne sont pas concernées par cette réduction.

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• Mastercard Mozaïc Black	20,00 €/an	

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel, Premium et Prestige, présentées pages 18 à 23. Le montant de la cotisation dépend de la date de souscription du contrat.

Pour les contrats souscrits avant le 12/03/2025 :

Tarifs fixés par paliers en fonction de l'âge

	18 - 25 ans (inclus)	26 - 30 ans (inclus)
Offre Essentiel	5,00 €/MOIS	10,00 €/MOIS
Offre Premium	8,00 €/MOIS	16,00 €/MOIS
Offre Prestige	18,50 €/MOIS	37,00 €/MOIS

Les clients 18-25 ans ayant souscrit leur Offre Essentiel ou Premium avant le 12/03/2025 bénéficieront de la cotisation 26-30 ans des contrats souscrits à partir du 12/03/2025 (Cf. ci-dessous) dès le mois de leur 26^{ème} anniversaire.

Pour les contrats souscrits à partir du 12/03/2025 :

Tarifs fixés par paliers en fonction de l'âge

	18 - 25 ans (inclus)	26 - 30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3,00 €/MOIS	6,00 €/MOIS
Offre Premium	5,00 €/MOIS	9,00 €/MOIS
Offre Prestige	18,50 €/MOIS	37,00 €/MOIS

Offre qui n'est plus commercialisée

Offre Globe Trotter

(offre réservée aux 18-30 ans inclus) (voir page 24)

2,05 €/MOIS

Paielements par carte Mozaïc

Paieement dans le monde entier ⁴¹

Gratuit

Retrait au distributeur par carte Mozaïc

Retrait dans le monde entier ⁴¹

Gratuit

Virement international ¹⁶

Virement non SEPA et virement SEPA hors EEE (Suisse et Royaume-Uni) supérieur à 1 000 €

Virement en devise (autre que Couronne Suédoise ou Leu Romain) ou en euro hors Zone SEPA (quel que soit le montant). Virement SEPA en euro hors EEE (à partir de 1 000 euros)

2 virements gratuits/
mois

(dont frais Swift et commission de change si devise, hors frais appliqués par la banque étrangère)

Prélèvement ¹⁷

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA

Gratuit

41 - Frais de change éventuels.

Crédits et Découverts

Taux

Prêt Permis 1,00 € par jour	0 %
Prêt étudiant	Nous consulter

Frais de dossier

Prêt Permis 1,00 € par jour	Gratuit
Autre prêt Permis	Gratuit
Prêt étudiant	Gratuit

Réédition du tableau d'amortissement

Pour les prêts à la consommation	Gratuit
----------------------------------	---------

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique
« Autres opérations liées aux crédits » p. 36

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) • Ouverture • Rémunération	Gratuit Nous consulter
Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans) • Ouverture • Rémunération	Gratuit Nous consulter
Compte Titres Ordinaire et Plan Epargne Action (18 - 30 ans) • Droits de garde	Gratuit

Assurances

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	Nous consulter
---	--------------------------------

Good loc

[Nous consulter](#)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus, sont tarifés selon le barème tarifaire en vigueur dans les rubriques concernées



Opérations avec l'étranger

Pour plus d'informations sur les autres opérations à l'international qui ne figurent pas sur le présent barème tarifaire, demandez notre brochure « International ».



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

L'assurance décès

- Fonction notamment des garanties choisies et l'âge de l'assuré

L'assurance dépendance

- Fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

L'assurance obsèques

- Financement et assistance

Nous consulter

- en agence
- par téléphone au 04 74 01 4000 du lundi au samedi

Nous consulter
en agence
uniquement

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile

L'assurance deux roues

L'assurance multirisque habitation

L'assurance garantie locative

L'assurance tous mobiles

Nous consulter

- en agence
- par téléphone au 04 74 01 4000 du lundi au samedi

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique

La responsabilité civile vie privée

Nous consulter

- en agence
- par téléphone au 04 74 01 4000 du lundi au samedi

Assurances Emprunteur

Nous consulter

Assurance de la banque au quotidien

SécuriTRESORERIE ⁴² (dénommé SécuriCOMPTE découvert dans le cadre du Compte à Composer)

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT	
	Souscrit jusqu'au 31/12/2016	Souscrit à partir du 01/01/2017
16,20 €/an/compte	≤ 300 €	≤ 500 €
24,00 €/an/compte	de 301 € à 2000 €	de 501 € à 2000 €
36,00 €/an/compte	> 2000 € plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an	

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE ^{42 *}	SécuriCOMPTE PLUS 24,00 €/an/compte	SécuriCOMPTE Premium 50,40 €/an/compte
SécuriWEB ⁴²	15,00 €/an/compte	30,00 €/an/compte

**Sécuricompte standard avec contrat
antérieur au 24/10/2011**
(n'est plus commercialisé)

30,00 €/an



Bon à savoir !

Pour toute détention d'une offre Globe Trotter (voir p. 24) :

- réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.
- réduction de 20 % sur la cotisation à une offre d'assurance protection des achats à distance « SécuriWeb » souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

42 - Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 262 (www.orias.fr).

Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurances

- Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.

Les contrats d'assurance dommages PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances

- Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris

Les contrats d'assurance vie, décès et assurance dépendance.

Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam).

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

Le PER est assuré par CAAR - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16 -18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

EUROP ASSISTANCE - S.A. au capital de 61 712 744 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 89 rue Taitbout, 75009 PARIS - 451 366 405 RCS Paris - Numéro ADEME-IDU : FR398967_01DJMJ1.

APRIL INTERNATIONAL Care France - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr).

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.

Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie (garantie frais de santé), Chubb Européen Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives, assurance bagages, incident et interruption de séjour et assistance juridique) NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Les prestations d'assistance des contrats « Assistance Obsèques ».



Succession (*)

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du **5 octobre 2026** ⁴³

Mineurs

Gratuit

Majeurs

Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €

Gratuit

Montant total des soldes des avoirs
≥ 10 000 €

**1 % du montant total
des soldes des avoirs
dans la limite du
montant fixé par la
réglementation** ⁴⁴



Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

43 - Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

44 - Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.



Autres Services

Banque Privée ^(*)

Convention Crédit Agricole Banque Privée	À partir de 588,00 €/an
Convention Premium (n'est plus commercialisée)	À partir de 816,00 €/an
Bilan patrimonial (fiscal, retraite, succession)	À partir de 450,00 €
Aide à la déclaration :	
• IFI	460,00 €
• IRPP	De 125,00 € à 460,00 €
Aide à la déclaration de revenus (Sous réserve d'une convention privilège en cours à la banque privée)	de 155,00 à 505,00 €

Protection des particuliers

• la télésurveillance ⁴⁵	Nous consulter
• la téléassistance à domicile ⁴⁶	Nous consulter
• la téléassistance mobile ⁴⁶	Nous consulter

Mon Sécuricoffre +

• Pour une capacité de 5 Go ⁴⁷	3,00 €/mois
• Pour une capacité de 50 Go ⁴⁷	5,00 €/mois

45 - Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

46 - Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.

47 - Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régál, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48 € /an

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /an

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18 € /an

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /an

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12 € /an

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /an

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

31,60 € /an

Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

22,90 € /an

Régál (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)

27,90 € /an

Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

23,90 € /an

Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)

49,80 € /an

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)

19,90 € /an

Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé d'un n° offert)

18,90 € /an

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

► **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE



Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement (Article D.312-1-1 I.A. du Code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

² La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019, le Monténégro et l'Albanie le 21/11/2024, la Macédoine du Nord et la Moldavie le 06/03/2025 et la Serbie le 22/05/2025

Cette liste est susceptible d'évoluer.



Résoudre un litige

Votre agence

En cas d'insatisfaction, votre réclamation est à formuler, en premier lieu, auprès de votre conseiller ou du directeur d'agence :

- par mail, courrier ou téléphone au numéro indiqué sur votre relevé de compte (numéro non surtaxé)
- par internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-centrest/particulier/form-demande-reclamation.html>

Le Domaine Qualité Clients

Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous pouvez adresser une nouvelle réclamation à notre service clients :

- soit par mail à domainequalityclients@ca-centrest.fr
- soit par courrier à **Crédit Agricole Centre-est - Domaine Qualité Clients - 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69541 Champagne-au-Mont-d'Or Cedex.**

La prise en compte de votre réclamation écrite sera notifiée dans un délai de 10 jours maximum. Une réponse écrite vous sera apportée au plus tard dans un délai de 2 mois. Lorsque votre réclamation porte sur les moyens de paiement hors chèques, nous nous engageons, conformément à la réglementation, à vous apporter une réponse dans les 17 jours suivant la réception de la réclamation. Si, pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, une réponse ne peut être apportée dans ce délai, une lettre d'attente est envoyée. Elle notifie l'extension du délai au maximum dans les 40 jours suivants la réception de la réclamation.

- Si votre réclamation porte sur la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

- **Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :**
PREDICA Relation et Service Clients - 16-18 Bd de Vaugirard - 75724 PARIS CEDEX 15
- **Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé :**
PACIFICA Service consommateurs - 8-10 Bd de Vaugirard - 75724 PARIS CEDEX 15
ou par mail : service.consommateurs@ca-pacifica.fr
- **Pour un contrat d'assurance emprunteurs :**
Crédit Agricole Assurances - Service Réclamations - TSA 82222 59652 Villeneuve d'Ascq Cedex
- **Pour les assurances et assistances carte bancaire :**
CAMCA - Service Réclamations- 53 rue la Boétie- CS40107- 75380 PARIS CEDEX 08
ou par mail : reclamations.camca@ca-camca.fr

La médiation

Nous sommes soucieux de favoriser le règlement à l'amiable des différends avec nos clients. Vous avez néanmoins la possibilité, avant toute action en justice, de faire appel gratuitement à un médiateur indépendant.

• **Pour les sujets relatifs aux services fournis et contrats conclus (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement, produits d'épargne ainsi qu'à la commercialisation des contrats d'assurance distribués par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est)**, la saisine est à formuler par écrit auprès de Mr Xavier de Kergommeaux, Médiateur de la consommation :

- par internet : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr,
- ou par voie postale : Médiation de la consommation - 68 avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

La saisine du médiateur bancaire doit être adressée dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale. Le médiateur statue dans un délai de 90 jours à compter de la notification de recevabilité au client et à la banque, sauf prolongation par le médiateur en cas de litige complexe.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la charte de médiation bancaire disponible sur le site du médiateur.

• **Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers**, la saisine est à formuler par écrit auprès du Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :



- de préférence par internet : <https://www.amf-france.org> rubrique « le médiateur »,
- ou par voie postale : Le Médiateur de l'AMF - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

• **Pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance** (hormis leur commercialisation), la saisine est à formuler par écrit auprès du Médiateur de l'Assurance :

- par internet: <http://www.mediation-assurance.org> – Rubrique « saisir le médiateur »,
- ou par voie postale : Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

En application de l'article L 312- 4 du Code Monétaire et Financier et du Règlement du Comité de Réglementation Bancaire n° 99-05 du 9 Juillet 1999, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les Pouvoirs Publics. La Caisse Régionale est également agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr/ ; contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des États-Unis 92545 Montrouge Cedex ; contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS cedex 2.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest. Hors coût du fournisseur d'accès à internet.

Document informatif à vocation non publicitaire édité par :

Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel Centre-est, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social 1, rue Pierre de Truchis de Lays 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance Banque et Finance sous le numéro 07 023 262.

Titulaire de la carte professionnelle Transaction et Gestion Immobilière numéro CPI 69012022000000004 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne. Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS

N° d'identifiant unique pour la filière Emballages Ménagers et Papiers Graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : FR216570_01VFNP

www.credit-agricole.fr/ca-centrest

